

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune d'AUSSAC-VADALLE

REGISTRE d'ENQUETE PUBLIQUE

**Relative à la révision de la carte communale, la protection
et la mise en valeur des éléments de paysage**

VU le commissaire enquêteur,



ENQUETE PUBLIQUE

relative à la révision de la carte communale, la protection et
la mise en valeur des éléments de paysage

En exécution de l'arrêté municipal du 19 avril 2011 pris par le Maire d'AUSSAC-VADALLE, je soussigné Jacques VINCELOT – Commissaire Enquêteur - ai ouvert ce jour le présent registre coté et paraphé, contenant **16** feuillets pour recevoir pendant une durée de 32 jours du 9 mai au 9 juin 2011, le mardi 10 mai de 9h00 à 12h00, le mercredi 25 mai de 9h00 à 12h00 et le jeudi 09 juin de 14h00 à 17h00, les observations du public.

Le commissaire Enquêteur,



IDENTITE DU DEMANDEUR	NATURE DE L'OBSERVATION	AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR	
		1	2
10-5- 20-11 11 HONTASIER Yann. Lière Chemin de la Grange 16560 Aussac - Vaalle	<p>Je suis propriétaire des parcelles 447-448-449 actuellement en cultif d'urbanisme avec être accordé le 29-08-2006 une demande de permis de construire a été accordé le 27-02-2007. Je demande que cette parcelle soit rentrée dans la zone constructible. J'attire un courrier au sujet de l'enquête publique</p> <p>①</p>	<p>Le 10 mai 2007, j'ai acheté, au nom de l'Aussac-Vaalle un dossier concernant une ébauclade et un recouvrement des banchers E 738, 740, 741, 1373 du Bousc d'Aussac, dans la zone en question. Je la carte communale -</p> <p>②</p>	<p>Le 10 mai 2007, j'ai acheté, au nom de l'Aussac-Vaalle un dossier concernant une ébauclade et un recouvrement des banchers E 738, 740, 741, 1373 du Bousc d'Aussac, dans la zone en question. Je la carte communale -</p> <p>③</p>
10-5- 20-11 11 Aréolas 87600 BASTIAU	<p>Le 05-05-08. So. 70 mail : domningueroumouy@orange.fr</p>	<p>Ces parcelles sont accessibles par un chemin piéton (26m) (parcette E 1374). Il existe toujours un accès sur ces parcelles une maison d'habitation, dans un état mauvais. Il existe un brusque niveau de terrain dans la parcelle 1373. Je posséderai de ce fait une promenade sur cette parcelle.</p> <p>④</p>	<p>Le 10 mai 2007, j'ai acheté, au nom de l'Aussac-Vaalle un dossier concernant une ébauclade et un recouvrement des banchers E 738, 740, 741, 1373 du Bousc d'Aussac, dans la zone en question. Je la carte communale -</p> <p>⑤</p>

DENTITE DU DEMANDEUR	NATURE DE L'OBSERVATION	AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR
	<p>Permanence du 25 Mai 2012</p>	
Monsieur Montassier J.P. 16560 Aussac-Vadalle	<p>Constitué à son demande, le 10/05/2012, Monsieur Montassier J.P rencontre une autorisation en question, accusée de l'avoir délivrée le 24 Mai 2011 - Etat de la loi, et annulée au précis et regard d'organisme soins de M. M</p>	<p>LE COMMISSAIRE ENQUETEUR</p> <p><i>JP</i></p>
250831 Melle Fontenay Frédérique rue de la charmette 16560 AUSSAC	<p>Je vous demande ce jour, si le terrain dont je suis propriétaire (parcell. 4450) est bien noté dans la future zone constructible de la zone commerciale, contre laquelle l'autorisation qui m'a été faite de délivrer la construction est d'un mur de clôture auhors de cette parcell.</p> <p><i>F</i></p>	

③

IDENTITE DU DEMANDEUR	NATURE DE L'OBSERVATION	AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR
Mr et Mme du Four et Aussac 105/200	<p>Je suis en effet faire de la zone de la parcelle N° 385 (partie de l'avenue) suite à la demande de l'écriture d'un lotissement d'un morceau de 3 lots sur cette parcelle, il s'agit de la N° 1 comprise entre la rue de l'avenue et la rue de l'avenue. En fond de parcelle</p> <p>Je me situe pas dans la zone constructible</p> <p>je demande donc son rattachement</p> <p>de celle-ci à cette rue pour que puisse être autorisé un nouveau bâtiment.</p>	<p>Je suis favorable de la parcelle N° 385 d'une superficie de 1070m² de la partie d'avenue. Je souhaite savoir si cette parcelle est située en zone constructible dans la nouvelle carte communale</p> <p>je ferai</p>
Mr et Mme Dafford Antette et Jean de la Ruelle 316/200	<p>Je suis propriétaire de la parcelle N° 385 d'une superficie de 1070m² de la partie d'avenue. Je souhaite savoir si cette parcelle est située en zone constructible dans la nouvelle carte communale</p> <p>je ferai</p>	<p>5</p>

IDENTITE DU DEMANDEUR		NATURE DE L'OBSERVATION	AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR
PLQUIN Jean Pierre PLQUIN Norique née DAVID	B757 B758 - 2P33 - 2P40 - Nohé	<p>Nous sommes propriétaires des parcelles</p> <p>maison et située sur la parcelle 1078.</p> <p>Nous nous demandons de pouvoir</p> <p>agrandir la zone constructible partiellement</p> <p>sur les zones représentées en jaune sur le plan</p> <p>annexe.</p> <p>Nous souhaiterions construire un garage</p> <p>à l'arrière de la maison sur la parcelle</p> <p>2P39 EU - B757 -</p> <p>Nous vous remercions. <u>N. Polin</u></p>	<p>le 11/06/2011 à 10h00</p> <p>Associe</p> <p>16560 Bussac-Vadalle</p> <p>La date du 9 Mai 2011 est déjà passé</p> <p>et nous n'avons pas encore été rencontré</p> <p>29/05/2011 sous le n° 2</p> <p>LE COMMISSAIRE ENQUETEUR</p> <p><u>N. Polin</u></p>

2/06/11

6

1/6/2011

IDENTITE DU DEMANDEUR	NATURE DE L'OBSERVATION	AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR
91612011	<p>Concernant l'assiette d'urbanisation de 25/15/2000 et la ville de Devos pour ce faire aux termes d'urbanisation en question sous le titre clé de 9 juillet 2001. C. H. Le fait d'assurer l'accès aux résidents regis éloignés de leur place d'habitat</p>	<p>LE COMMISSAIRE ENQUETEUR</p> <p><i>Yves</i></p>

IDENTITE DU DEMANDEUR

NATURE DE L'OBSERVATION

AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

A graph on a grid showing a downward-sloping line. The line starts at the top left and ends at the bottom right, passing through the center of the grid. The grid consists of 10 vertical and 10 horizontal lines, creating a total of 81 small squares. The line intersects 9 squares in the first column and 9 squares in the last column.

167

IDENTITE DU DEMANDEUR	NATURE DE L'OBSERVATION	AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

9/17

DENTITÉ DU DEMANDEUR

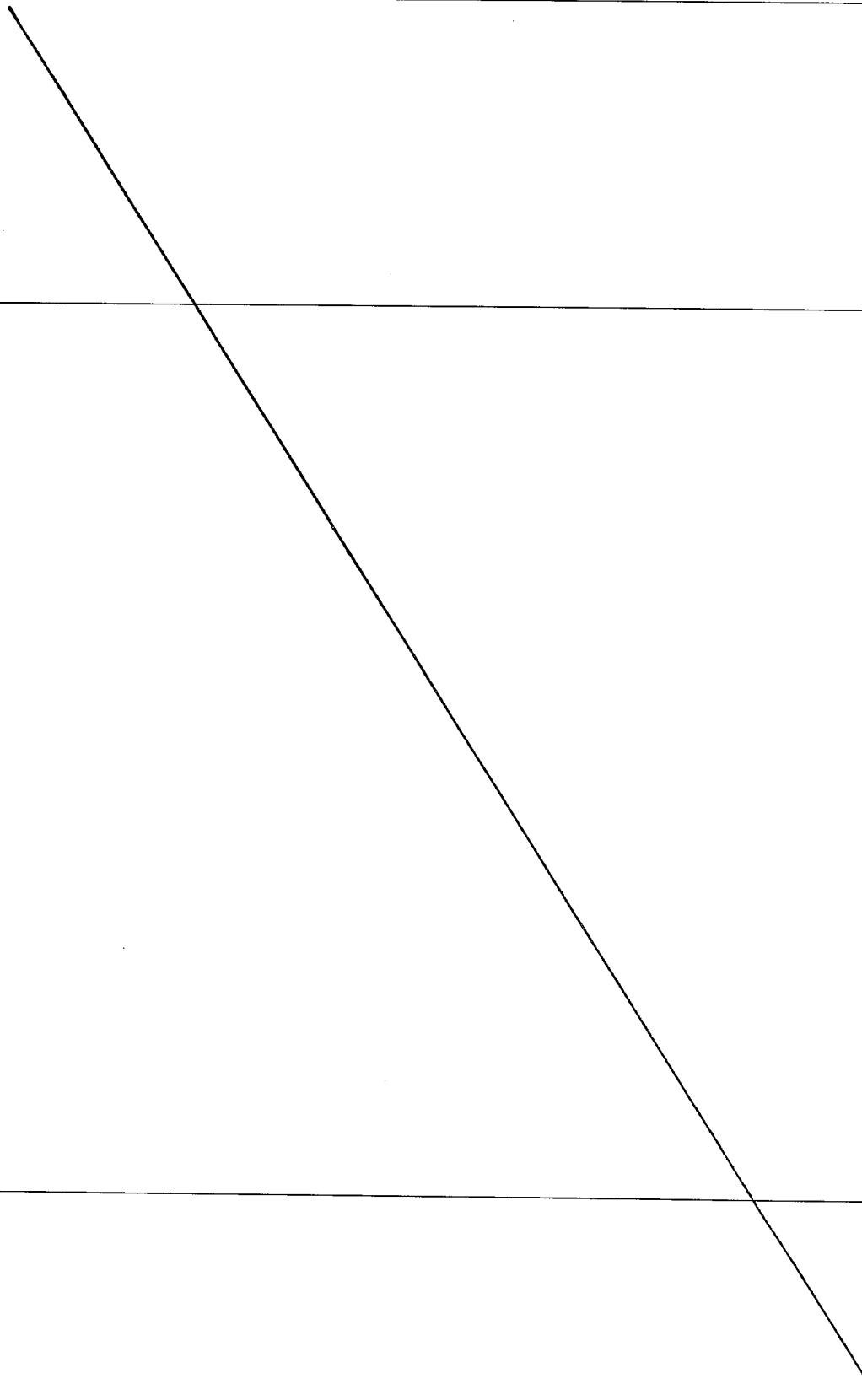
NATURE DE L'OBSERVATION

AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

En outre, j'ai reçu ----- lettres ou notes écrites qui sont annexés au présent registre :

Liste des lettres reçues

Numéro d'ordre	Identité du demandeur	Date
1	M. M. M. Tassan - Chenevière, à la grange 16560 Aussac-Vadalle	26 Mai 2011
2	M. M. G. des Joncquiers Aussac 16560 Aussac - Vadalle	9 Mai 2011
3	M. Trilliénius Denis Aussac 16560 Aussac Vadalle	9 Juin 2011



Numéro d'ordre	Identité du demandeur	Date
----------------	-----------------------	------

AS

Numéro d'ordre	Identité du demandeur	Date

25

Le présent registre est clos le 9 juillet 2011 à 17^h 00.

Le Maire,
Gérard LIOT



Gérard LIOT

Mr Mme MONTASSIER Jean-Pierre
Chemin de la Grange

16560 AUSSAC VADALLE

Mr le Commissaire Enquêteur
À la Mairie d'Aussac Vadalle

Aussac, le 24 Mai 2011

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous sommes propriétaires d'un terrain chemin de la Grange : référence du cadastre Section D Feuille n°3 N° 447,448,449.

Nous avons eu un certificat d'urbanisme CU 16024 06 A0008 du 29 Septembre 2006, nous avons eu un permis de construire n° PC16024707N0001 pour une maison, le projet ne sait pas réalisé pour diverses raisons mais nous demandons la réintégration de notre C U dans la carte communale. (zone constructible)



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Montassier". Below the signature, the name "Montassier" is written in a smaller, printed-style font.

Monsieur et Madame Gilles COUSSAUD

2

Aussac
16560 AUSSAC-VADALLE

Aussac, le 9 Mai 2011

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous nous permettons de venir vers vous dans le cadre de la modification envisagée de la carte communale de la commune d'AUSSAC-VADALLE.

En effet, nous faisons suite au refus de mettre une parcelle nous appartenant en zone constructible, qui nous a été fait lors de l'élaboration de la carte communale.

Nous réitérons donc notre demande par la présente pour que la parcelle cadastrée sous les n°s 29, 31 et 134 de la section ZN soit, au moins partiellement, en zone constructible, car nous recevons de nombreuses demandes d'acquéreur qui sont intéressés par le point de vue. En effet, cette parcelle est située au point le plus haut de la commune, à côté du château d'eau, ce qui lui confère un panorama très intéressant.

Nous souhaiterions donc pouvoir créer quatre lots dans la partie haute de la parcelle et un lot dans la partie basse rejoignant le chemin du cimetière, ce dernier lot intéressant un membre de notre famille à qui nous regrettons de ne pouvoir céder cette parcelle pour la construction d'une maison d'habitation. Précision étant ici faite que si la partie « basse » de cette parcelle était constructible, nous prendrions à notre charge le raccordement aux réseaux.

Nous vous joignons une copie du plan concerné sur lequel nous avons matérialisé notre projet.

Nous vous indiquons, qu'au cours de l'année 2006, soit durant l'élaboration de la carte communale, un promoteur nous proposait d'acheter la partie « basse » de la parcelle moyennant un prix très intéressant par rapport au prix de la terre agricole. Malheureusement, cette opération n'a pu aller à son terme car nous avions autorisé quelques temps au paravent à ce qu'une canalisation d'eau traverse notre parcelle afin d'en faciliter l'arrivée à Vadalle. Le remerciement qui nous en a été fait ayant donc été le refus de déclarer notre parcelle constructible.

Enfin, nous vous précisons que d'un point de vue humain il nous a été difficile d'admettre que certains propriétaires fonciers se voient attribuer de très grandes superficies en zone constructible et d'autre absolument rien.

Nous sommes conscients que l'élaboration d'une carte communale doit être faite en jugeant un ensemble mais ayant déjà, par le passé, vendu deux parcelles provenant de la même que celle dont il est question, nous n'avons pas compris pourquoi le reste ne pouvait pas être construit car cela ne ferait qu'augmenter l'attrait de notre commune à de nombreuses personnes pour qui l'accès rapide à la Nationale 10 et un point essentiel dans leur choix.

Nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.


G. Coussaud

M. TUILIERE Denis
Aussac
16560 AUSSAC-VADALLE

(3)

Aussac le 9 Juin 1911.

Monsieur le commissaire enquêteur,

Suite à notre entrevue du 25 Mai, je vous continue par la présente ma demande dans le cadre de la révision de la carte communale de bien vouloir étudier en zone U. la bande en fond de parcelle du lot N°1, classé actuellement en zone non constructible (d'une profondeur d'environ 10m).

En espérant que ma demande obtiendra toute votre attention, veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments dévoués.

